

Gardien Brigadier - Équipe de Jour H/F

Agent de police municipale

Organisme émetteur : VILLE DE VERSAILLES

Référence : 2026-VERSAILLES-565

Localisation du poste : VERSAILLES (78000)

Direction concernée

SECURITE

Service concerné

POLICE MUNICIPALE

Catégorie du poste

C

Poste ouvert aux

Contractuels et Titulaires

Type de poste

Poste à temps complet

Vos missions

Missions principales

Missions principales

Dans le cadre d'un nouveau projet de service et dans le cadre de l'augmentation de ses effectifs, la direction de la sécurité recrute :

Des Gardiens-Brigadiers ou Brigadiers-Chefs Principaux pour ses équipes de jour.

Sous les ordres de la Cheffe de Service, vous participez au maintien du bon ordre, à la tranquillité et à la salubrité publique. Vous assurez la surveillance générale tout en assurant la proximité avec les habitants.

- Assurer une surveillance générale du domaine public (préventive, dissuasive et répressive)
- Constater les infractions à la loi pénale
- Faire appliquer les arrêtés de police
- Travailler en collaboration avec le centre de supervision Urbain (307 caméras) et les unités de la police nationale
- En collaboration avec la Police Nationale, veiller au bon déroulement des festivités et à la sécurité des personnes

Votre profil

Formation

Formation

- Agent issu de la filière police municipale issu du concours ou en mutation (avoir effectué les FPA PSA, bâton et Gail serait apprécié).
- Poste ouvert aux détachements sous réserve des conditions réglementaires

Savoir-faire

- Bonne connaissance de l'environnement professionnel et des textes réglementaires, et bonnes qualités rédactionnelles exigées
- Pratique sportive et bonne condition physique

Savoir-être

- Disponibilité, sérieux, rigueur, motivation

Conditions d'emploi

Contrainte(s) liée(s) au poste

- Permis B et habilitations
- Permis B obligatoire

Équipements et Moyens :

- Armement catégorie B : pistolet semi-automatique (glock45), générateur lacrymogène 300mL
- Armement catégorie D : bâton télescopique, tonfa
- Entraînement au tir régulier (hors séances réglementaires)
- Entraînement GTPI
- Séances de sport régulières dispensées par un éducateur sportif diplômé d'état
- Nouveau logiciel métier Y-Pok (utilisable en version mobile)
- 4 véhicules, 4 VTT, éthylotests dans chaque véhicule, drugtest, cinémomètre TruSpeed, gilets tactiques avec pare-balles intégrés individuels,
- caméras piétons, plaques balistiques (en collectif)
- Accès FNPC et SIV
- Radios individuelles géo-localisées, radios INTP (acropole), téléphones portables
- Formations de professionnalisation régulières
- PVE individuel, tablettes
- Bouclier de protection
- Stop Stick

Contrainte(s) liée(s) au poste

Vacations de 10h35 par jour travaillé (de 7h00 à 17h35) sur un planning annuel (jours fériés compris) :

Jours travaillés sur un cycle de 2 semaines

- Semaine 1 : lundi, mardi, samedi et dimanche (repos mercredi, jeudi et vendredi, dimanche en heures supplémentaires payées pour une vacation de 8h à 18h35)
- Semaine 2 : mardi, mercredi, jeudi et vendredi (repos lundi, samedi et dimanche)
- Renfort sur les services particuliers à l'occasion de manifestations
- Les heures supplémentaires effectuées en dépassement des vacances normales de 10h35 sont récupérées (temps majoré).

Rémunération

- Régime statutaire + IAT 7, ISF 20%, complément de rémunération, 21h10 dominicales payées en heures supplémentaires prévues dans le cycle de
- travail, prime de fin d'année attractive

Avantages

- Participation de la Ville à la mutuelle et au contrat collectif Prévoyance
- Remboursement des frais de transport en commun à hauteur de 75%
- Possibilité d'adhérer à la Caisse d'Entraide (prestations sociales et loisirs)

Congés:

- 17,5 congés annuels + 12 RTT, 2 congés de fractionnement, chaque jour férié travaillé dans le cycle donne droit à un jour de récupération, récupération des heures supplémentaires réalisées en dépassement des vacances